

# *Un pli de 1855 provenant d'Anticosti*



Christiane Faucher et Jacques Poitras

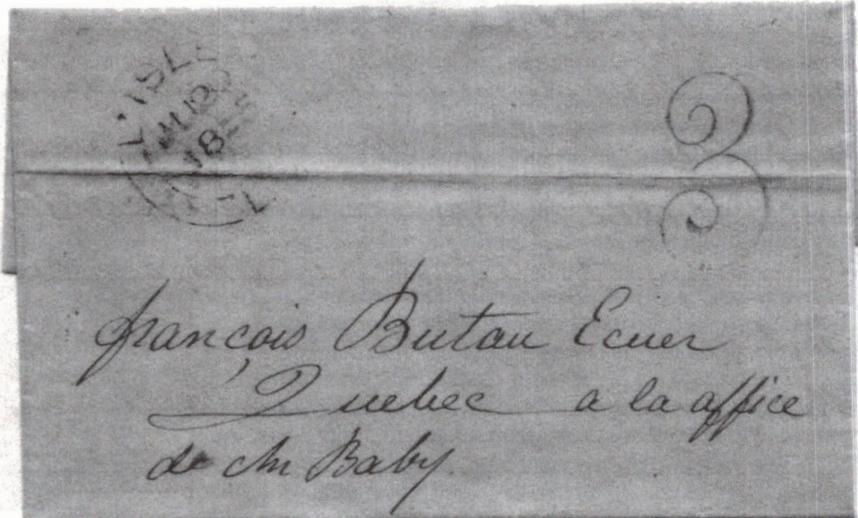
44

C'est avec grand plaisir que j'ai accepté cette petite chronique dans Philatélie Québec afin de faire connaître (et peut-être apprécier) l'histoire postale, ce cousin souvent méconnu de la philatélie. Nous publions de temps en temps, dans le Bulletin d'Histoire postale et de marcophilie, des pages illustrant les plus beaux plis de notre collection. J'ai donc proposé à Jean-Pierre Durand de continuer sur cette lancée et de présenter quelques lettres, ou plis anciens, qui pourraient intéresser les lecteurs, soit par leur origine, leur mode de transport ou simplement leur contenu. Nous allons toujours signer des deux noms puisque certains articles peuvent avoir été écrits par Christiane ou par moi.

Ce qui me fascine dans l'étude des plis anciens, c'est qu'ils demandent une véritable enquête pour comprendre leur contenu. On doit s'intéresser au contenu de la lettre, chercher à identifier l'envoyeur et l'expéditeur, identifier les marques postales, les moyens de communication et les tarifs. Chaque pli contient donc une histoire à raconter ou un mystère à éclaircir...

Il faut d'abord souligner la différence entre un pli et une enveloppe. Jusqu'en 1842, les lettres étaient chargées à la feuille et, comme le coût était fort élevé puisque l'Angleterre tenait à tirer un profit de la poste au Canada, la presque totalité des lettres étaient repliées et refermées à l'aide d'un sceau de cire. L'usage d'une enveloppe, considérée comme une feuille de papier supplémentaire, doublait par conséquent le prix de la lettre. On ne trouve donc pratiquement jamais d'enveloppes avant 1850. Par après, et vu la réduction considérable des tarifs postaux engendrés par la mainmise des Canadiens sur leur système postal, l'emploi de l'enveloppe, plus sécuritaire que le pli, se répandit rapidement.

Le pli que je vous présente semble à prime abord très ordinaire. Il porte une marque de départ de "L'Islet L.C." et est daté du 20 juin 1855. "L.C." signifie ici Lower Canada (ou Bas-Canada), désignation officielle de la province sous l'Acte d'Union. Il s'agit en fait de la quatrième marque postale utilisée au bureau de poste de L'Islet, qui fut ouvert dès 1832. L'Islet, chef-lieu du comté du même nom, est situé sur la rive



sud du Saint-Laurent, à 51 miles à l'est de Québec. On trouve, à droite du pli, le chiffre "3", qui signifie "3 pence" (ou deniers). Cette marque indique que le pli pesait moins d'une demi-once et que ce tarif fut chargé au destinataire, comme il était coutume à cette époque. Le tarif de 3 deniers était le tarif simple pour toutes les destinations au Canada et, s'il avait été payé par l'envoyeur, cette lettre porterait probablement le timbre du "castor" (Scott, no 4). Mon expérience m'indique cependant qu'environ une lettre sur dix était timbrée à cette époque, ce qui explique la rareté des timbres.

Le pli se révèle beaucoup plus intéressant lorsqu'on lit la lettre. Celle-ci ne provient pas de L'Islet, mais plutôt de l'île d'Anticosti ! Les plis provenant des îles du bas Saint-Laurent avant la Confédération sont rarissimes. Je les collectionne depuis 20 ans et j'en ai trouvé dix environ ! (Il s'agit certainement d'un des sujets de collection parmi les plus frustrants qui puissent être !). De plus, l'histoire d'Anticosti est enveloppée d'un profond mystère.

Anticosti 16 juin 1855

Cher Monsieur

et yé dans la bonté de nous  
en voiyé l'anfaute une douzen de lime des lime  
pour notre grande scie de long des lime à de mironde  
pour les sieur de long et une main de papier sablé pour  
M. Gauvreau, et en vrons 150 planche nous pouvons  
patrouné un seul morceau de bois sur le rivage  
et nous blié pas de nous en voiyé les couvarte sanfaute.

Je sui votre très humble serviteur  
Narcisse Larue

Découverte par Jacques Cartier en 1535, qui la nomma "Île de l'Assomption", l'île fut ensuite donnée en fief à Louis Joliet, le découvreur du Mississippi, qui y établit sa résidence d'été. Au milieu du XIXe siècle, soit à l'époque de notre lettre, l'île était habitée par le légendaire Louis-Olivier Gamache, dit le "sorcier de l'île"; la légende prétend qu'il faisait apparaître des fantômes afin d'éloigner les visiteurs indésirables ! L'histoire moderne d'Anticosti commence seulement avec l'arrivée d'Henri Menier, riche industriel français, qui acheta l'île à la fin du XIXe siècle. Il y introduisit de nouvelles espèces animales, dont le chevreuil, transformant ainsi Anticosti en un véritable paradis de la chasse et de l'observation animale.

Notre document de 1855 date donc de la préhistoire de l'île, soit avant l'arrivée des Menier. La lettre est datée du 16 juin 1855, elle arrive à L'Islet, situé à environ 400 km de là, le 20 juin et à sa destination finale, soit Québec, le lendemain 21 juin. Évidemment, il n'y avait pas de bureau de poste à Anticosti en 1855, puisque l'île était inhabitée (sauf pour le sorcier !). En fait, il faut attendre 1906 et l'époque de Menier pour voir un premier bureau de poste sur l'île. Par conséquent, toutes les lettres devaient être remises à des capitaines de navire qui les transportaient "par faveur" jusqu'au bureau de poste le plus près de leur point d'arrivée. Comme la région de l'Islet est célèbre pour la qualité de ses navigateurs (n'est-ce pas la patrie du légendaire Capitaine Bernier), il n'est donc pas surprenant que la lettre ait été déposée à ce bureau de poste, probablement par un capitaine de goélette qui faisait de la navigation sur le fleuve.

La lettre "de faveur" est la méthode traditionnelle de remettre le courrier. On donnait la lettre à un voyageur qui s'occupait de la remettre au destinataire. Parfois, le voyageur se faisait payer pour son ouvrage. À l'époque du régime français, toutes les lettres étaient transportées de cette manière. Cependant, dans la seconde partie du XVIIIe et la première partie du XIXe siècle, cette façon artisanale de transporter le courrier fut peu à peu remplacée par la poste officielle. À cette époque, presque tout le territoire était couvert par le système postal, sauf quelques régions inaccessibles.

Notre pli est adressé à un certain "François Buteau Écuier / Québec à la office / de M. Baby". Il s'agit sans doute de François Baby, qui fut membre du Conseil Législatif à partir de 1861. Le texte est curieux, tant par son contenu que par la langue, écrite au son:

Cher Monsteurs

Et yé dans la bonté de nous / en voiyé sanfaute  
une douzen de lime des lime / pour notre grande  
scie de long des lime à de mironde  
(limes à-demi rondes) / pour les sieur de long  
et une main de papier sablé pour M. Gauvreau  
et en vrons 150 planche nous pouvons /  
patrouvé un seul morceau de bois sur le rivage  
/ et Nous blié pas de nous en voiyé les  
couvarte sanfaute Je sui votre très humble  
serviteur

Narcisse Larue.

On croirait réentendre la langue de nos ancêtres! Il s'agissait donc sans doute d'un groupe de bûcherons arrivés sur l'île au mois de juin et qui devaient y passer l'été. L'histoire ne dit pas non plus s'ils ont fait connaissance avec le fameux sorcier. Mais cette lettre nous rappelle surtout cette période où les ressources se faisaient plus rares, sous la pression de l'accroissement de population, et où de nouveaux territoires toujours plus difficiles d'accès devaient être exploités. On se dirige vers l'intérieur des terres pour exploiter l'agriculture ou les richesses de la forêt. C'est la période où l'on colonise la région du Lac Saint-Jean, par exemple. Et l'histoire postale nous fait revivre l'aventure de ces pionniers.